



Ecrit par Echo du Mardi le 5 octobre 2022

MALOU SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 5 octobre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/09/2022, il a été constitué une **Société Civile dénommée: MALOU Capital:** 411 000 € **Siège :** 108 Chemin Saint-Pierre, 84250 LE THOR **Objet :** achat, la vente, la détention, la gestion de tous droits sociaux, ainsi que le contrôle, par tous les moyens, des sociétés dont la société civile détient les titres ; avance de fonds rémunérés aux sociétés dont la société civile détient des titres; l'assistance administrative, la gestion comptable et financière des sociétés membres du groupe **Gérant :** Monsieur Robin TERRUSSE demeurant 108 Chemin Saint-Pierre, 84250 LE THOR Cession de parts: Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale. **Durée :** 99 ans. **Immatriculation :** RCS AVIGNON.

3954620

Publié le 05/10/2022